**Document de travail à l’issue de la journée de formation du 21/11/2012**

**(Mise en place de la réforme ST2S)**

Compte-rendu d’un atelier de travail permettant d’initier la réflexion sur l’explicitation des critères d’évaluation. Travail non finalisé.

Remarques de l’inspection en bleu

Nous devions travailler sur le critère : *Support présenté (pertinence du support et qualité de la rédaction du support)* de la fiche d’évaluation de la soutenance orale.

Pertinence du support :

- le support est pertinent lorsqu’il permet de présenter la totalité du travail (démarche, résultats, apports de la démarche) (à rediscuter)

- le support est pertinent lorsqu’il est cohérent avec le thème abordé,

- tous les types de supports peuvent être pertinents sauf des supports écrits qui ne pourraient qu’amener à une simple lecture lors de l’exposé,

- un ou plusieurs supports peuvent être utilisés afin de permettre aux candidats de présenter l’ensemble des critères demandés.

Qualité de la rédaction du support :

La rédaction est entendue au sens le plus large et plutôt comme l’expression.

Le critère « support présenté » est un critère qui n’aura pas un poids important dans l’évaluation.